



Albumine

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1. 1. Identifiant du produit

Nom du produit : Albumine

1. 2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées :

Application industrielle

Utilisations déconseillées :

1. 3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité (producteur/importateur)



Mon-Droguiste.Com
39 Bis Rue Du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05
Courriel : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

1. 4. Numéro d'urgence

Numéro d'urgence :

1. 4. 2 Centre antipoison : Numéro ORFILA : 01 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2. 1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement
(CE) n° 1272/2008 (CLP/SGH)

Ce produit ne nécessite pas de classification et d'étiquetage comme dangereux selon le CLP/SGH.

Effets environnementaux possibles :

2. 2. Éléments d'étiquette

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
(CLP/GHS)

Aucune classification requise selon les directives CLP/SGH.

Désignation du danger :

Non applicable.

Mot d'avertissement :

Désignation du danger :

Désignation de sécurité :

Composants dangereux à étiqueter :

2. 3. Autres dangers

3. Composition/Informations sur les ingrédients

3. 1. Substance

Mélange



Albumine

3. 2.

Caractérisation chimique :

Protéines (polypeptides constitués d'acides aminés)

Informations sur les composants / Dangereux

Ingrédients:

Informations Complémentaires:

4.

Mesures de premiers secours

4. 1.

Description des mesures de premiers secours

Informations générales:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation :

Apporter de l'air frais.

Après contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Après contact visuel :

Consultez un médecin si l'irritation persiste.

Rincer immédiatement et abondamment les yeux ouverts avec de l'eau.

Après ingestion :

Rincer la bouche abondamment à l'eau et consulter un médecin.

Ne pas faire vomir.

4. 2.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes:

Aucune information supplémentaire disponible.

Effets :

4. 3.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traitement:

Aucune information supplémentaire disponible.

5.

Mesures de lutte contre l'incendie

5. 1.

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse, dioxyde de carbone (CO₂), poudre extinctrice, sable, jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés :

Ne jamais appliquer un jet d'eau puissant.

5. 2.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers :

Aucun danger particulier.

5. 3.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection :

Portez des vêtements de protection appropriés.

Informations complémentaires :



Albumine

Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec un brouillard d'eau.

6. Mesures en cas de rejet accidentel

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles :

Portez des vêtements de protection.

6. 2. Précautions environnementales

Précautions environnementales :

Éviter le déversement de grandes quantités dans les égouts et les eaux de surface.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel :

Ramasser mécaniquement et collecter dans des conteneurs appropriés pour élimination.

6. 4. Référence à d'autres sections

Vêtements de protection, voir section 8.

7. Manutention et stockage

7. 1. Précautions pour une manipulation sans danger

Instructions pour une manipulation sûre :

Assurer une ventilation adéquate.

Mesures d'hygiène :

Lavez-vous les mains avant les pauses et après le travail.

7. 2. Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage :

Conserver dans des récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé.
Protéger de l'humidité.

Exigences relatives aux zones de stockage et aux conteneurs :

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :

Ne pas stocker avec : des acides et des alcalis forts.

Classe de stockage :

Informations complémentaires :

Température de stockage : 5 - 35°C

7. 3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Informations complémentaires :

8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8. 1. Paramètres à contrôler

Paramètres à contrôler (DE) :

Aucune limite d'exposition professionnelle connue.

Paramètres à contrôler :

Niveau dérivé sans effet (DNEL) :



Albumine

Concentration prédite sans effet

(PNEC) :

Informations Complémentaires:

8. 2.

Contrôles d'exposition

Mesures techniques de protection :

Prévoir un système de ventilation/d'évacuation adéquat.

Protection personnelle

Mesures générales de protection :

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.

Protection respiratoire :

Masque anti-poussière (EN 149, FFP2S).

Protection des mains :

Gants de protection (EN 374)

Matériau des gants de protection :

Protection des yeux :

Lunettes de sécurité (EN 166)

Protection du corps :

Précautions environnementales :

Empêcher tout déversement dans le sol, les eaux de surface et les égouts.

9. Propriétés physiques et chimiques

9. 1.

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Formulaire: solide

Couleur: jaune vif

Odeur: bénin

Seuil olfactif : > 100 ppm

Valeur du pH : 4,5 - 7,5 (20 °C)

Température de fusion :
pas disponible

Température d'ébullition :
pas disponible

Point d'éclair: > 300°C

Taux d'évaporation :
Aucune information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) :
incombustible

Limite supérieure d'explosion :
aucune information disponible

Limite inférieure d'explosion : > 0,8 (poussière)



Albumine

Pression de vapeur :	non déterminé
Densité de vapeur :	Aucune information disponible.
Densité:	0,95 - 1,2 kg/l (15°C)
Solubilité dans l'eau :	soluble
Coefficient de variation (n-Octanol/Eau) :	aucune information disponible
Température d'auto-inflammation :	> 300°C
Température de décomposition :	> 290°C
Viscosité, dynamique :	pas disponible
Propriétés explosives :	pas disponible
Propriétés oxydantes :	Aucune information disponible.

Masse volumique apparente :

9. 2. Informations complémentaires

Solubilité dans les solvants :

Viscosité, cinématique :

Classe de brûlure :

Teneur en solvant :

Teneur solide :

Taille des particules :

Autres informations :

Aucune information supplémentaire.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucun connu.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter :

Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

Décomposition thermique :

10.5. Matériaux incompatibles



Albumine

Acides et alcalis forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone, fumées.

10.7. Informations complémentaires

11. Informations toxicologiques

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune toxicité attendue.

DL50, orale :

DL50, cutanée :

CL50, inhalation :

Effets primaires

Effet irritant sur la peau :

Aucun effet irritant connu.

Effet irritant sur les yeux :

Aucun effet irritant connu.

Inhalation:

Aucun effet irritant connu.

Ingestion:

Aucun effet irritant connu.

Sensibilisation:

Non sensibilisant.

Mutagénicité :

Non mutagène.

Toxicité pour la reproduction :

Aucune toxicité pour la reproduction n'est attendue.

Cancérogénicité :

Aucun effet cancérigène connu.

Tératogénicité :

N'altère pas la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) :

Exposition unique : aucune toxicité organospécifique attendue.

Exposition répétée : aucune toxicité organospécifique attendue.

Informations toxicologiques complémentaires :

Risque d'aspiration : non applicable

12. Informations écologiques

12. 1. Toxicité aquatique

Aucune toxicité attendue.

Toxicité pour les poissons :

Toxicité des daphnies :



Albumine

Toxicité bactérienne :

Toxicité des algues :

12. 2. Persistance et dégradabilité

95 % (14 jours ; OCDE 301C)

12. 3. Bioaccumulation

Aucune information disponible.

12. 4. Mobilité

Aucune information disponible.

12. 5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvP

Aucune donnée disponible.

12. 6. Autres effets indésirables

Classe de danger pour l'eau :

Pas dangereux.

Comportement dans les réseaux d'assainissement :

Autres effets écologiques :

Éviter le rejet dans l'environnement.

Valeur AOX :

13. Considérations relatives à l'élimination

13. 1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Si le produit ne peut pas être réutilisé ou recyclé, il doit être éliminé conformément à la réglementation locale en vigueur.

Code européen des déchets (CED) :

Emballage non nettoyé :

Numéro de code des déchets :

14. Informations sur les transports

14. 1. Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

14. 2. Nom d'expédition des Nations Unies

ADR/RID :

Aucune marchandise dangereuse selon l'ADR (transport terrestre).

IMDG/IATA :

Aucune marchandise dangereuse selon IMDG.

14. 3. Classes de danger pour le transport

Classe ADR :

non applicable

Numéro de danger :

Code de classification :

Code de restriction du tunnel :



Albumine

Classe IMDG (mer) :

Numéro de danger :

Numéro EmS :

Classe IATA :

non applicable

Numéro de danger :

14. 4. Groupe d'emballage

ADR/RID :

non applicable

IMDG:

IATA:

14. 5. Risques environnementaux

Non classé comme dangereux pour l'environnement.

14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non classé comme marchandise dangereuse selon la réglementation sur les transports.

14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC

non applicable

14. 8. Informations complémentaires

15. Informations réglementaires

15. 1. Règlements/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Classe de danger pour l'eau :

0, non dangereux (réglementation allemande)

Réglementations locales sur les accidents chimiques :

Restrictions à l'emploi :

Restriction et interdiction d'application :

CE. REACH, Section XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, préparations et articles dangereux : non applicable

Instructions techniques sur la qualité de l'air :

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas nécessaire pour ce produit.

15. 3. Informations complémentaires

CE. REACH, Annexe XIV, Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) : non réglementé / non applicable

Règlement (CE) 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Règlement (CE) 850/2004 - Polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE : non réglementé / non applicable

16. Autres informations

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et à la réglementation en vigueur. Les informations contenues dans ce document sont basées sur la page suivante : 9.



Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Albumine

Page

9

l'état actuel des connaissances et vise à décrire notre produit du point de vue des exigences de sécurité. Elle ne doit donc pas être interprétée comme une garantie de propriétés spécifiques.